

Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978 Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Treizième communication du Général Patrice CAILLE Relative au Covid-19

A tous les membres de l'UNP – Le 2 Juin 2020

Retour très progressif à la normale

Tous les éléments cadrant la sortie du déconfinement ont été donnés la semaine dernière par le Premier Ministre. Dès mardi 2 juin les déplacements en métropole ne sont plus restreints. Mais des mesures demeurent pour bien contrôler et stopper la circulation du virus : maintien d'interdictions diverses dont les réunions de plus de 10 personnes, non-ouverture totale des établissements recevant du public, etc. Vous avez tous suivi ces annonces concernant cette 2ème phase devant s'étendre jusqu'au 22 juin, date à laquelle le gouvernement accentuera ou réduira les possibilités de déconfinement, en fonction de la situation sanitaire de notre Pays. On peut néanmoins être raisonnablement optimiste. Il faut continuer avec prudence et volontarisme dans la bonne direction !

L'UNP anticipe

Comme je vous l'avais dit la Maison du Para est de nouveau active. Notre revue DLP vous est parvenue et le rédacteur en chef prépare déjà le numéro suivant. Je réunirai jeudi le Bureau National pour décider, et non plus seulement envisager des hypothèses, ce que seront nos activités nationales d'ici la fin de l'année. Vous en serez avertis la semaine prochaine ainsi que des éventuels changements d'horaires, liés aux directives concernant la reprise du travail, pour contacter le Siège.

Quelques points particuliers

Il est rappelé que dans les sections les postes de <u>président</u>, <u>trésorier</u>, <u>secrétaire ne peuvent être tenus que par des membres actifs de l'UNP</u>. C'est une condition nécessaire pour éventuellement bénéficier des couvertures et appuis juridiques de l'UNP. Les autres postes sont ouverts à tous.

<u>Le DLP est attendu de tous. Il doit être encore plus attrayant</u>. Le rédacteur en chef attend des articles pour les publier. Il revient à chacun de trouver l'inspiration, le temps (nous n'en manquons pas en ce moment) et le courage pour narrer ses souvenirs, expériences, aventures (en rapport avec notre association). Il n'y a pas d'hésitation à avoir concernant la syntaxe ou l'orthographe. Tout le monde n'est pas académicien ou n'a pas fait Sciences Po. Le comité de rédaction pourra corriger d'éventuelles erreurs de français. Dans le même ordre d'idée l'UNP ne

doit pas être tournée que vers le passé. Nous devons honorer nos camarades mais les articles annonçant le dernier saut doivent être raccourcis car nous ne pouvons plus avoir ¼ du journal uniquement consacré à l'annonce des décès. Le rédacteur en chef précisera les informations à souligner.

Enfin, proposé par la section de Castres, <u>un logiciel visant à faciliter la comptabilité</u> des sections est en cours de généralisation. Il importe que chaque trésorier, s'il rencontre des difficultés pour l'initialisation, prenne contact avec Pierre CAMARDA à Castres qui apportera toute l'aide souhaitée. C'est indispensable car à très court terme, <u>seule cette méthode sera acceptée par le Trésorier National</u> et le commissaire aux comptes.

L'avenir s'éclaircit. A très bientôt donc pour faire avancer l'UNP!

Général (2S) Patrice CAILLE Président de l'UNP